



Préavis de grève

Contre la réforme des retraites 5^e journée

Le gouvernement et les parlementaires ne peuvent pas être sourds à cette mobilisation puissante. Avec près de 2 millions de manifestants, ce 7 février a confirmé, s'il était encore nécessaire, la très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites présenté par le gouvernement.

Depuis le 19 janvier, des millions de travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraité.e.s, de plus en plus exaspérés de ne pas être entendus par le Gouvernement, se sont mobilisé.e.s, par la grève et/ou ont manifesté sur l'ensemble du territoire.

La population soutient plus que jamais la totalité des organisations syndicales professionnelles et de jeunesse qui s'oppose au recul de l'âge légal de départ à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisations. Plus de 9 travailleurs sur 10 rejettent la réforme, plus des 2/3 de la population soutiennent les mobilisations.

De nombreux experts se font entendre pour dénoncer l'injustice et la brutalité de cette réforme. Ils pointent des éléments justificatifs insuffisants, peu quantifiés voire erronés.

Une démocratie qui fonctionne se doit d'être à l'écoute de la position largement majoritaire de la population qui s'oppose à cette réforme. Face à un gouvernement toujours sourd, alors que l'examen du projet de loi a débuté hier à l'Assemblée nationale, les parlementaires doivent prendre leurs responsabilités en rejetant ce projet de loi.

L'intersyndicale appelle toute la population à manifester encore plus massivement le samedi 11 et jeudi 16 février sur l'ensemble du territoire pour dire non à cette réforme. D'ici là, elle invite à interpeller les députés et sénateurs et à multiplier les actions, initiatives, réunions ou assemblées générales partout sur le territoire, dans les entreprises et services, dans les lieux d'étude, y compris par la grève.

L'exécutif portera l'entière responsabilité des suites de ce mouvement social inédit par son ampleur et désormais ancré dans le paysage social. Le gouvernement doit retirer son projet sans attendre la fin du processus parlementaire.

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, SNJ, SUD et UNSA représentatives à Radio France déposent un préavis de grève pour le jeudi 16 février 2023 de 00h00 à minuit, afin de permettre aux salarié.es de participer à la mobilisation et de se joindre aux manifestations.

Paris le 10^{er} février 2023

Pour la Cfdt :

Pour le SNJ :

Pour la CGT :

Pour SUD :

Pour FO :

Pour l'Unsa :